

9 avril 2019
Français
Original : anglais*

**Treizième Réunion des chefs des services
chargés au plan national de la lutte contre
le trafic illicite des drogues, Europe**

Lisbonne, 2-5 juillet 2019

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

**Situation actuelle de la coopération régionale
et sous-régionale**

**Rapport sur la situation mondiale en ce qui concerne
le trafic de drogues**

Note du Secrétariat

Conformément à l'article 18 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 et à l'article 16 de la Convention sur les substances psychotropes de 1971, le Secrétariat a établi pour 2019 un rapport sur la situation mondiale du trafic de drogues ([E/CN.7/2019/5](#)), qui est mis à la disposition de la treizième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe. Ce rapport expose, sur la base des statistiques dont dispose le Secrétariat, les principales constatations concernant les tendances mondiales et régionales du trafic et des saisies de drogues illicites.

* Disponible uniquement en anglais, espagnol, français et russe, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

** [UNODC/HONEURO/13/1](#).

